Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 11 (1899)
Heft: 4

Rubrik: Variété

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

VARIÉTÉ

Séjour à Nice de Nicéphore Niépce

Inventeur de la photographie.

(1793-1801)

L'INVENTEUR de la photographie, Nicéphore Niépce, un des membres de ma famille, ayant habité Nice durant plusieurs années, de 1793 à 1801, et y ayant rempli une fonction publique comme membre du Directoire du district de cette ville, j'ai cru bon et intéressant pour la Société de faire quelques recherches à ce sujet.

Nicéphore Niépce, issu d'une ancienne famille, qui, par ses fonctions depuis 1592 et par sa considération personnelle, marchait de pair avec la noblesse bourguignonne, naquit à Châlon-sur-Saône, le 7 mars 1765, de Claude Niépce, avocat à la Cour du Parlement, conseiller du Roi et receveur des Consignations à Châlon, et d'Anne Barrault, fille de Claude Barrault, conseiller du Roi à Châlon.

Il se destina tout d'abord à l'état ecclésiastique ; mais, ses études étant terminées avant l'âge exigé pour être ordonné prêtre, il entra dans l'enseignement et professa chez les Pères de l'Oratoire d'Angers. La tempête révolutionnaire, qui grondait depuis longtemps, éclata tout à coup, emportant dans son terrible et irrésistible tourbillon les monastères et leurs habitants ; Nicéphore dut alors songer à choisir une autre carrière et échangea l'habit ecclésiastique contre le costume militaire.

Le 10 mai 1792, il fut admis en qualité de sous-lieutenant au 42e régiment de ligne, ci-devant Limousin.

Nommé lieutenant au 2e bat. de la 83e demi-brigade, le 16 floréal, an I de la République (6 mai 1793), il prit part à la campagne de Sardaigne. La même année, il fit partie de l'armée d'Italie, dont il partagea les brillants et glorieux exploits.

Le 18 ventôse, an II (9 mars 1794), il fut nommé adjoint de l'adjudant général Frottier. C'est en cette qualité qu'il vint à Nice, où il tint garnison.

Peu de temps après, il fut très dangereusement atteint par une maladie épidémique, qui faisait de nombreuses victimes dans l'armée et parmi les habitants de la ville. Mes recherches ne m'ont pas permis de préciser la nature de sa maladie ; mais j'ai tout lieu de croire que c'était la fièvre typhoïde, qui reparut en 1799, et décima la population.

Nièpce dut son salut aux soins affectueux, dévoués et intelligents de Mme Roméro et de sa fille Agnès, chez lesquelles il logeait.

Agnès Roméro était la petite-fille de Roméro, grand imprimeur de Turin, qui établit à Nice, vers 1660, le premier atelier typographique. On retrouve encore des ouvrages sortis de ses presses.

Nicéphore, âgé alors de vingt-neuf ans, était vivement épris de sa jeune hôtesse ; elle était faite en effet pour le charmer : d'une taille au-dessus de la moyenne, jolie, très gracieuse, spirituelle et d'une rare distinction. Il ne crut pouvoir mieux lui témoigner sa reconnaissance qu'en lui consacrant cette vie qu'elle lui avait conservée, et il lui offrit sa main.

Cette jeune femme, déjà veuve de Jean-Louis Mignon, avocat, l'accepta avec bonheur, et le 17 thermidor an II (4 avril 1794) le mariage fut célébré.

J'ai retrouvé aux archives municipales de Nice, l'extrait de mariage suivant :

« Aujourd'huy, 17 thermidor, an II de la République Française une et indivisible, à six heures du soir, par-devant nous Charles Giraud, un des deux officiers publics de cette commune de Nice, chef-lieu du département des Alpes-Maritimes, ont comparu à la maison commune pour contracter mariage, — d'une part : le citoyen Jean-Nicéphore Nièpce, adjoint à l'état-major de l'armée d'Italie, natif de Châlon-sur-Saône, district idem, du département de Saône-et-Loire, domicilié en cette commune depuis quinze mois, à la rue des Métiers, section première, âgé de 29 ans, fils de feu Claude Nièpce et de Claudine Barrault, domiciliés audit Châlon-sur-Saône, d'autre part. — La citoyenne Agnès Roméro, âgée de 30 ans, fille de feu Ignace Roméro, et de Françoise Beuden, veuve depuis huit mois de Jean-Louis Mignon, avocat, née et domiciliée en cette commune en la susdite rue et section ; lesquels futurs conjoints, accompagnés des citoyens François Gauché, chef du second bataillon de la 70e demi-brigade, âgé de 60 ans, de Jean-Charles Langlois, capitaine au 2e bataillon de la 83e demi-brigade, commandant temporaire du fort du château de Nice, âgé de 50 ans, et de Honoré Fighière, commis, âgé de 35 ans, et de Antoine Testoris, vivant de ses rentes, âgé de 65 ans, tous domiciliés dans cette commune et amis des parties. »

Nicéphore Nièpce, dont la santé avait été gravement compromise par les rigueurs de l'épidémie, et dont la vue était extrêmement faible, fut forcé de quitter à cette époque la carrière militaire dans laquelle il s'était fait remarquer par son aptitude et par son zèle. Aussi, lorsqu'il signa son congé définitif, le général Kervéguen, en lui témoignant son estime et ses regrets, ajouta-t-il ces paroles flatteuses : « Je perds en vous le plus beau lustre de mon état-major. »

En abandonnant la carrière des armes, Nicéphore Nièpce n'avait pas renoncé à servir la France. Le 30 brumaire, an III (21 novembre 1794), trois mois après son mariage et lors du renouvellement des autorités par les citoyens F.-J. Ritter, Turreau et Cassengés, représentants du peuple, envoyés par la Convention Nationale près les armées d'Italie et des Alpes, Nicéphore Nièpce, ci-devant

Phototype Hans Speiser, Bâle. Photocollographie Hans Speiser, Bâle.

La Chaine du Mont-Rose et du Mont-Blanc, depuis le Signal Kuppe (4538 m)

adjoint à l'adjudant Frottier, fut nommé membre du Directoire du district de Nice[1].

Le général Dumerbion était alors général en chef de l'armée, et le général Vachot, commandant de place.

Le 15 germinal an III (5 avril 1795), le bonheur calme et sans mélange dont jouissaient les jeunes époux Nièpce fut encore augmenté par la naissance d'un fils, qui reçut les prénoms de Jacques-Marie-Joseph-Isidore. Nous donnons ci-dessous son extrait de naissance :

« Aujourd'hui, 16 germinal, an III de la République, une et indivisible, à trois heures de relevée, par-devant nous, Gaëtan Lanciarès, officier public soussigné, a comparu le citoyen Joseph-Nicéphore Nièpce, administrateur du district de Nice, lequel est assisté du citoyen Lefort, médecin ordinaire de l'armée d'Italie, âgé de 34 ans, et Jacques Saitour Martin, âgé de 29 ans, domiciliés en cette commune, nous a déclaré que Agnès Roméro, son épouse, est accouchée hier à trois heures du matin, dans son domicile, situé à la rue des Métiers[1], section septième, d'un enfant mâle, qu'il nous a présenté, et auquel il a donné les prénoms de Jacques-Marie-Joseph-Isidore. » (Arch. municip. de Nice.)

Il fut baptisé à l'église Sainte-Réparate, le 15 avril 1795, et eut pour parrain Antoine Lefort, médecin de l'armée, et pour marraine Martin Françoise, née Bertaud. J'ai pu me procurer le certificat de baptême à la cathédrale de Nice, où sont conservées les archives.

Nicéphore Nièpce n'eut pas d'autres enfants. Isidore entra dans la carrière militaire, le 16 juin 1814, et servit dans les gardes du corps de Louis XVIII jusqu'au 29 mars 1821, époque à laquelle il donna sa démission pour devenir en quelque sorte le collaborateur de son père, ou du moins le spectateur assidu de la plupart de ses travaux, concer-

[1] Une délibération du Conseil municipal de Nice, du 7 prairial an II, donne le nom de *Tisserands* à la rue qui prenait naissance à la place Saint-Augustin et venait aboutir à l'hôpital de la Croix. La rue des Métiers, ainsi que celle des Orfèvres, etc., étaient, sans nul doute, dans ces parages. (Arch. municip.)

nant l'invention de la photographie. Il mourut à Châlon, le 22 mars 1868.

L'état précaire de sa santé força de nouveau Nicéphore Nièpce à se démettre de toute fonction publique. Rendu alors pour toujours à la vie privée, il loua une charmante habitation à Saint-Roch, situé, alors, en dehors de Nice, et s'y installa avec sa dévouée compagne et son jeune fils.

A cette époque, il eut la joie de voir se fixer auprès de lui son frère aîné Claude, dont il était séparé depuis fort longtemps.

Sa santé se remit vite à cette vie toute de calme et de repos ; dans l'air doux et embaumé de cette campagne enchanteresse de Nice, sous cet ensoleillement perpétuel, cet amoureux épris de lumière fut rendu à tout jamais à la vie.

Les divisions intestines qui désolaient et ruinaient alors la France, intéressaient médiocrement les frères Nièpce ; étrangers aux intrigues qui se disputaient le pouvoir, ils partageaient leur temps entre l'affection et l'étude de leurs sciences favorites.

Un fait intéressant, le séjour de Nicéphore et Claude Nièpce à Saint-Roch, trouve sa place ici :

La campagne de Nice était, à cette époque de terreur et d'anarchie, infestée par des bandes armées qui répandaient l'effroi parmi la population, les Barbets ! Ces malfaiteurs tenaient tous les entours de Nice et avaient l'Escarène comme point de ralliement. Je ferai remarquer, en passant, que, dans son *Histoire de Nice*, Durante ne les considère pas comme des malfaiteurs, mais comme les milices régionales soulevées contre l'occupation française.

L'extrait suivant d'une lettre de Nicéphore Nièpce adressée à son plus jeune frère Bernard donnera une idée des hauts faits de ces brigands.

« A l'égard des Barbets, ils n'ont pas cru devoir démentir l'opinion que six années de brigandages et d'assassinats avaient donnée d'eux ; et, sans la fermeté des Autrichiens

dont ils sont mal vus et assez malmenés, la malheureuse ville de Nice aurait à gémir sur de bien plus grands maux encore que ceux qu'elle a essuyés. Je n'ai pas ouï dire que les Autrichiens aient fait fusiller des Barbets : ceux-ci ont assassiné un nommé V..., habitant de cette commune, et pillé plusieurs maisons, entre autres celle de la femme du général Miollis. Mais la différence des opinions n'est qu'un prétexte, et les vrais J..., selon eux, sont ceux qui ont de l'argent. »

A propos de ces Barbets, il arriva un jour aux frères Nièpce une aventure des plus romanesques. Les habitants de Saint-Roch ayant été informés que leur village allait être envahi par une bande de Barbets, furent pris d'une folle terreur et se réfugièrent dans la ville de Nice. Vivement pressés de suivre cet exemple, Claude et Nicéphore s'y refusèrent, se reposant sur leur bonne réputation, sur leur loyauté bien connue, en un mot, sur la régularité de leur modeste existence, exempte de mauvais procédés envers qui que ce fût. Mais, le soir de cette journée si pleine d'émotion, et, tandis qu'ils se promenaient dans leur jardin, respirant l'air frais, ils se trouvèrent tout à coup au détour d'une allée, en présence d'un personnage inconnu. Ce personnage, à l'air mystérieux, aux manières distinguées, s'approcha d'eux et leur dit avec beaucoup d'amabilité : « Rassurez-vous, Messieurs, je vous connais, je suis moi-même le chef des Barbets ; il ne vous sera fait aucun mal ; vous pouvez rester ici sans crainte. »

Claude et Nicéphore, aussi étonnés que touchés de ce langage tout à la fois étrange et rassurant, remercièrent ce chef de brigands si courtois de ses bonnes intentions à leur égard. Puis, après un court entretien en termes du meilleur ton, ce personnage disparut par une petite porte ouvrant sur le lit à sec du Paillon, par laquelle il s'était introduit dans le jardin, laissant les deux frères stupéfaits de cette apparition imprévue. *(A suivre.)*